

Présentation verbale du MÉMOIRE  
De L'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches  
À LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS  
27 mars 2007

Présenté par  
Thérèse G. Légaré,  
Présidente régionale

---

54 des Cyprès, Saint Rédempteur (Québec) G6K 1B3  
Tel : (4128) 836-5081

Monsieur le président,  
Mesdames et messieurs les Commissaires,

Il me fait plaisir de vous présenter ce soir quelques compléments au mémoire que vous avez déjà en main, en provenance de l'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches dont je suis la présidente

D'abord un bref rappel de « Qui nous sommes » ?

L'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches, (c'est-à-dire l'Association féminine d'Éducation et d'Action sociale) regroupe 650 femmes réparties au sein de 16 groupes locaux qui, par l'éducation et l'action sociale, travaillent bénévolement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et à la construction d'une société fondée sur des valeurs de paix, et de qualité de vie non seulement pour les femmes mais pour toute la société en général.

Chaque année, lors de congrès provinciaux, l'Afeas avec l'appui de ses 14 000 membres adopte des positions qu'elle fait cheminer selon le cas auprès des différents gouvernements municipaux, provinciaux ou fédéraux. Ce sont quelques-unes de ces positions que reflète aujourd'hui notre mémoire.

### ***Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir***

Votre document de consultation ***Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*** pose beaucoup de questions en termes de stratégies que l'agriculture devrait adopter pour devenir un agent déterminant de protection et de promotion de notre santé individuelle et collective.

Notre mémoire souligne quelques aspects de ces stratégies qui nous apparaissent importants. Aux experts en agriculture de juger de la pertinence des actions à poser pour y donner suite.

Auprès de la présente Commission, l'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches a choisi de relever quelques points touchant :

1. Les ressources humaines et la formation en agriculture
2. La recherche en agriculture et en phytotechnie
3. La santé et l'obésité
4. L'environnement
5. L'analyse différenciée selon les sexes

#### **1. Formation et ressources humaines en agriculture:**

Nous savons tous à quel point une entreprise est redevable de ses succès, à la qualité de son personnel.

Les programmes d'éducation agricoles et de transformation des produits alimentaires, offerts dans les institutions d'enseignement secondaires et collégiales, répondent peut-être déjà très bien aux besoins actuels de formation des travailleuses et travailleurs de l'agriculture ; mais

qu'en est-il de l'accessibilité à ces programmes pour les adultes en général, et plus spécifiquement pour les filles et les femmes déjà engagés sur le marché du travail ?

Les adultes qui voudraient s'engager, dans le domaine de l'agriculture, n'ont pas accès aux programmes spécialisés de formation patronnés par Emploi Québec, s'ils ne sont déjà prestataires de la Sécurité du Revenu ou de l'Assurance Emploi. Ils ne peuvent donc obtenir de soutien financier que par l'intermédiaire des Prêts et Bourses, dans les programmes qui y sont éligibles. Toutefois, pour ceux qui sont déjà au travail dans le domaine agricole, une formation en entreprise peut leur être consentie par l'intermédiaire de l'UPA

Heureusement, il existe des programmes de reconnaissance d'acquis pour évaluer l'expérience d'adultes qui retournent aux études pour mettre à jour leurs connaissances. C'est autant de gagné

Mais ceux et celles qui ont eu recours aux Prêts étudiants, les femmes en particulier qui enfantent et décident de rester à la maison pour éduquer leurs jeunes enfants (0 à 6 ans) se voient souvent dans l'obligation de cesser le paiement de leur dette étudiante, et voient leurs frais d'intérêts s'accumuler sans cesse à moins qu'elles ne demandent à leur conjoint de bien vouloir rembourser à leur place tout en pénalisant le budget familial déjà réduit à un seul salaire. Une mesure de gel de la dette d'études devrait permettre, pour raison familiale, un gel des intérêts encourus par la dette étudiante pendant cette période de retrait temporaire, tout comme c'est le cas pour les personnes qui poursuivent des études à temps plein.<sup>1</sup>

De plus, le nouveau *Régime québécois d'Assurance parentale* qui s'applique aux personnes ayant gagné 2000\$ dans l'année précédant leur maternité, exclu ces femmes agricultrices, si elles ne sont pas déjà salariées. Pour elles, l'Afeas mène actuellement une vaste campagne d'appui à une mesure rendant universelle les prestations de maternité et de paternité, peu importe le revenu gagné au cours de l'année précédant l'événement.

## 2. La recherche en agriculture

Compte tenu de l'importance des aliments sur le maintien d'une bonne santé, l'Afeas demande que des recherches neutres et indépendantes, précèdent l'introduction d'aliments transgéniques dans l'agriculture comme dans l'alimentation et la thérapeutique humaine, afin de nous protéger d'impacts négatifs éventuels<sup>2</sup>

Et, parlant de thérapeutique humaine... Les femmes des générations précédentes connaissaient l'usage des plantes et se transmettaient leur savoir de mère en fille. La prévention et l'utilisation de la nature étaient la base de leurs soins.

Encore aujourd'hui, on estime que 4 médicaments sur 10 sont nés des plantes. Il est vrai que la pharmacie classique a connu d'excellents résultats dans de nombreux domaines, Elle a aussi laissé apparaître des effets secondaires qui incitent à la prudence.

Actuellement, la société recherche une vie plus saine, de bonnes habitudes alimentaires, un retour à la nature. Par son action en douceur et en profondeur, la phytothérapie peut s'avérer une alternative intéressante. Pour les plantes médicinales dont la valeur est reconnue, il est

---

<sup>1</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2000-2001, p. 13-14

<sup>2</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2002-2003, p. 1. Propositions 12-13

important qu' en collaboration avec les herboristes du Québec et du Canada, un bilan exhaustif des résultats de recherches et des découvertes devienne disponible pour consultation en vue d'établir des normes d'utilisation, protéger la population et tirer profit des avantages de cette médecine.<sup>3</sup>

Que la recherche et le développement se poursuivent donc dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire,

Que l'étiquetage désigne obligatoirement par un signe représentatif, les aliments transgéniques et ceux contenant 0.5% et plus d'éléments transgéniques.<sup>6</sup>

### **3. La santé et l'obésité**

Les membres de l'Afeas se préoccupent depuis longtemps de l'amélioration de la qualité de l'alimentation et de la façon d'influencer positivement la consommation d'aliments bons pour la santé et ce, pour tous les groupes d'âge.

Mais les enfants deviennent une cible de choix pour les publicitaires. Lorsqu'ils « zappent » devant la télévision les jeunes visionnent des messages tous plus alléchants les uns que les autres. Ces messages, bien conçus pour donner faim, font avec insistance la promotion de boissons, d'aliments ou de repas minute qui sont essentiellement gras et sucrés. Il est rare, en effet, de voir une publicité vanter les mérites du brocoli !

Plus d'un milliard de personnes sur la planète souffrent d'un excès de poids. 60% des décès dans le monde sont causés par des maladies découlant de nos mauvaises habitudes alimentaires et d'une grande consommation de produits industriels gras, sucrés et salés. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est une véritable épidémie.

Des publicités ciblées sur une alimentation saine et des machines distributrices remplies d'aliments sains dans les établissements de santé et d'éducation soutiendraient efficacement les jeunes dans leur démarche d'acquisition de bonnes habitudes alimentaires.

Que la publicité soit donc axée sur les aliments sains et naturels<sup>4</sup>

### **4. L'environnement**

Des normes strictes de protection des eaux souterraines et de prévention de leur contamination devraient être appliquées.<sup>7</sup>

L'eau est une précieuse richesse naturelle essentielle à la vie mais souvent malmenée.

L'état des nappes d'eau souterraines du Québec est peu connu. On ignore quelle quantité d'eau s'y trouve et quelle en est la qualité. Il n'existe pas à l'heure actuelle de carte qui ferait

---

<sup>3</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 1999-2000, p. 16-17

<sup>4</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2004-2005, p. 7

<sup>7</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2003-2004, p. 26-29

<sup>6</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2002-2003, p.1. Proposition 6

un inventaire précis de nos ressources souterraines tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Le Québec est le deuxième plus gros producteur de déchets, après la riche Alberta.

Dans la revue française : Science et vie de janvier 2007, paraissait un article intitulé : *Les analyses de pollution des eaux inquiètent*. Il y est rapporté qu'en France, « les orientations de la politique agricole avec ses pesticides, sont largement responsables de l'état de santé fragile des ressources en eau » La même remarque nous concernerait-elle ?

Plus loin dans cet article, on cite aussi d'autres modèles européens: En Allemagne et en Italie, on soutient l'agriculture biologique. Pourquoi pas chez-nous ?

En Angleterre et en Allemagne l'homologation est facilitée de produits phytosanitaires naturels pour remplacer les pesticides. Peut-être devrait-on y songer nous aussi ?

## **5. L'Analyse différenciée selon les sexes (ADS)**

Sur un plan carrément féministe, l'Afeas vous demande

Que tous les programmes qui seront mis en place suite à la présente consultation prennent en compte une analyse différenciée selon les sexes,(ADS)<sup>5</sup> L'absence du langage inclusif dans plusieurs documents récemment publiés par le gouvernement du Québec attise notre inquiétude face à l'importance accordée à l'égalité hommes-femmes. Il semble ne rester au Québec que des citoyens, des travailleurs et des Québécois.

D'autre part, l'analyse différenciée selon les sexes vise davantage à discerner de façon très concrète au cours de l'élaboration d'une politique ou d'un programme, ses effets sur les femmes et les hommes

L'ADS tient compte des conditions socio-économiques différentes pour les femmes et les hommes et devrait tenir lieu de critère de référence lors de mise en place de politiques, de leur évaluation, de leur révision et de leur reconduction

### **Pour conclure**

L'Afeas reconnaît l'à-propos de la présente Commission et en salue l'intérêt.

Pour l'Afeas, il est clair que les politiques agricoles et de gestion de l'agro-alimentaire devraient faire une plus grande place aux objectifs de bonne nutrition et de santé publique, et que le mandat et les politiques du MAPAQ devraient s'ouvrir davantage aux préoccupations et objectifs touchant la formation, la recherche, la nutrition et l'environnement.

Je vous remercie.

Thérèse G. Légaré, présidente régionale  
Afeas de Québec-Chaudière-Appalaches

---

<sup>5</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): Mémoire sur l'égalité : Afeas 2005, p.8-10, p.18

## Corrections aux notes de références indiquées dans le mémoire

Les notes de référence qui accompagnaient le mémoire déposé à la Commission par l'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches, avaient été consignées à partir de documents – papier.

Lors de la transcription électronique de ces données, les références en ont été modifiées.

Voici comment il faudrait maintenant les lire :

- <sup>1</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2000-2001, p. 13-14
- <sup>2</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2002-2003, p. 1. Propositions 12-13
- <sup>3</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 1999-2000, p. 16-17
- <sup>4</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2004-2005, p. 7
- <sup>5</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): Mémoire sur l'égalité : Afeas 2005, p.8-10, p.18
- <sup>6</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2002-2003, p.1, Proposition 6
- <sup>7</sup> [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca): L'Afeas en 2003-2004, p. 26-29

Th. G. Légaré, présidente  
Afeas Région Québec-Chaudière-Appalaches

27 mars 2007